

Point de l'ordre du jour :

Attribution des subventions aux projets associatifs dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) – commission du 28 mai 2026

VU la Loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;

VU le Code de l'Education, et plus particulièrement son article D841-11 ;

VU la circulaire du 23 mars 2022 relative à l'engagement, encouragement et soutien aux initiatives étudiantes au sein des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;

VU la délibération du 6 février 2026 du Conseil d'Administration relative à la Commission en charge du suivi de la partie associative du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) ;

VU les statuts de l'Université ;

VU la proposition de la commission FSDIE du 28 mai 2026 ;

VU l'avis rendu par la CFVU en date du 8 juin 2026 ;

La loi du 8 mars 2018 a assujéti chaque étudiant inscrit en formation initiale dans un établissement public d'enseignement supérieur à l'acquittement de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC), notamment destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiantes et des étudiants. Au minimum 30 % du montant reçu annuellement au titre de la CVEC doit être consacré à des projets portés par des associations étudiantes ainsi qu'aux actions sociales à destination des étudiants menées par les universités.

La commission FSDIE fixe les critères de recevabilité des demandes de subventions, examine les différents projets associatifs étudiants, auditionne les porteurs de projets et propose des attributions de subventions pour chaque projet retenu.

Les auditions se sont tenues le 28 mai 2026. Les subventions proposées pour les projets retenus, pour un montant total de 47 300€, figurent dans le tableau en annexe.

Le Conseil d'administration approuve les propositions d'attribution de subventions aux projets associatifs étudiants suite à la réunion du 28 mai 2026 de la commission FSDIE de l'établissement.

Effectif statutaire :	36
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	22
Membres représentés :	5
Total :	27

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	27
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	27
Pour :	27
Contre :	0

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 10 juillet 2026

Le Président de l'Université



Eric BLOND

DELAI DE RECOURS : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45000 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) de l'Université d'Orléans

Année universitaire 2025/2026 - Commission FSDIE du jeudi 28 mai 2026

Associations étudiantes	Intitulés des projets retenus	Subventions proposées par la commission
Association des Cheerleaders de l'Université d'Orléans (ACUO)	Représentation universitaire - saison 2026-2027	1 800€
Association des Etudiants Ivoiriens d'Orléans (AESIO)	Journée interculturelle - 18 juillet 2026 Salle de la Cigogne - Orléans	800€
Association des étudiants Togolais d'Orléans (AETO)	Journée culturelle togolaise 15 août 2026 - salle Pellicer - Orléans	900€
BDE Polytech Polytech Orléans	Actions de prévention en direction des étudiants (VSS, alcool) Septembre 2026 - sites Vinci et Galilée - Polytech Orléans	5 000€
BDS Polytech Polytech Orléans	Saison sportive 2026-2027	3 500€
Bureau des Mesures Physiques IUT de Bourges	Soirée Unifest 2026 - 24 septembre 2026 Salle du Prado - Bourges	2 000€
Corpo Droit - UFR DEM'O	Visite du Parlement européen Bruxelles – 5 et 6 octobre 2026	3 000€
	Actions de communication autour des évènements de l'association Année 2026-2027	600€
IUT O Musique IUT d'Orléans	Saison musicale 2026-2027 - campus de La Source	1 500€
Physiotrotters - EUK	Projet de solidarité internationale au Cambodge Octobre à décembre 2026 - Battambang	6 700€
Radio Campus Orléans	Bilan de la saison radiophonique	20 000€
Tribu Terre - UFR ST	Projections cinématographiques (2 films et 1 documentaire) Septembre à novembre 2026 - Le Bouillon	1 500€
Total	12 projets	47 300€